

NOTE AU CONSEIL FEDERALVisites à l'étranger

Le Département politique est en train d'établir un programme des visites que son chef ou son secrétaire général devront faire à l'étranger. L'ordre de priorité de ces déplacements et leur calendrier approximatif dépendront en partie des visites que d'autres chefs de département ou leurs principaux collaborateurs prévoient d'entreprendre. Il convient en effet d'éviter que par le jeu des circonstances des visites successives de magistrats ou de hauts fonctionnaires aient lieu dans le même pays, à intervalles rapprochés. L'impression pourrait naître qu'il ne s'agit pas là de coïncidences mais au contraire d'une orientation politique déterminée, et que nous manifestons une sympathie particulière à l'égard de tel ou tel Etat.

En conséquence, le Département politique exprime le désir que les différents départements veuillent bien lui communiquer la liste des visites que leur chef et leurs collaborateurs immédiats ont prévu ou prévoient de faire à l'étranger. De cette manière, il sera possible de dresser un calendrier rationnel des déplacements tant des Conseillers fédéraux que des hauts fonctionnaires.

Graber

NT/vd  
1.10.71